



AVIS DE REPRISE DE TRAVAIL

A adresser à la Caisse, sept (07) jours, au plus tard, après l'ouverture du chantier

AGENCE REGIONALE DE :

N° d'Adhérent:

L'Entreprise (1):

Adresse :

Chantier (1):

Date d'envoi de la déclaration d'arrêt (1):

Je soussigné (2):

déclare que le travail suspendu sur le chantier ci-dessus désigné a été repris par l'ensemble du personnel / une partie du personnel (3)

le (4) : à heures.

Fait le : À :

Cachet et signature de l'employeur

N.B: Le bordereau de paiements et l'état des travailleurs indemnisés doivent parvenir à la Caisse 30 jours au plus tard après l'arrêt de chantier.

- | | |
|-----|---|
| (1) | Les mêmes dénominations que celles portées sur la déclaration d'arrêt de travail, chaque chantier fait l'objet d'un avis de reprise distinct; |
| (2) | Nom et prénom de l'employeur ou son représentant sur le chantier; |
| (3) | Rayer la mention inutile; |
| (4) | Date (JJMMAA) et heure (HHMM) de la reprise du travail; |

Cadre réservé à la Caisse	
Arrêt de Travail N°	Observations